



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



23072650

le,

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**

25 MAI 2023

DIVISION MONS

N° d'entreprise : **0521 789 823**

Nom

(en entier) : **OSSIMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Chemin d'Horrues 4 - 7090 Braine-le-Comte**

Objet de l'acte : Démission – Nomination – Transfert du siège de la société à compter du 27 avril 2023 – pouvoirs

Extrait des décisions par écrit de l'actionnaire unique du 27 avril 2023 :

1. Prise de connaissance de la démission des administrateurs

L'actionnaire unique prend acte de la démission en qualité d'administrateurs des personnes suivantes :

- Madame Christine FOURMY, domiciliée 7090 Braine-Le-Comte, Chemin d'Horrues 4 ;
- Monsieur Philippe FOURMY, domicilié à 7620 Wez-Velvain, Rue du Vicinal 9D ;
- Monsieur Christophe FOURMY, domicilié à 1050 Ixelles, Avenue du Maelbeek 59/13.

Ces démissions prennent effet à compter du 27 avril 2023.

3. Nomination d'un nouvel administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur, et ce avec effet à dater du 27 avril 2023

- PROVA SA, dont le siège est situé à 5100 Naninne, Rue des Morgelines 8, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0434.001.061 (RPM Liège, division Namur) et ce avec effet à dater du 27 avril 2023.

L'actionnaire unique confirme avoir pris connaissance de la désignation par PROVA SA de Monsieur Reginald de Woot de Trixhe domicilié à 1330 Rixensart, Rue Pré Maillard 1, comme représentant permanent pour le mandat d'administrateur que cette dernière exerce au sein de la société.

L'actionnaire unique confirme que, sauf décision contraire, le mandat d'administrateur de PROVA SA est exercé à titre gratuit.

4. Pouvoirs

L'actionnaire unique décide de donner tout pouvoir à Joachim Colot et/ou Madame Louise Defuster et/ou Madame Julie Decelle et/ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises.

Extrait de la décision par écrit de l'administrateur unique du 27 avril 2023 :

L'administrateur unique, dans l'intérêt de la société, adopte les décisions suivantes :

1. Transfert du siège

L'administrateur décide de procéder au transfert du siège de la société à l'adresse suivante, et ce, à partir du 27 avril 2023 :

- Rue des Morgelines 8 à 5100 Naninne.

2. Pouvoirs

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
belge



L'administrateur décide de donner tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot et/ou Madame Louise Defuster et/ou Madame Julie Decelle, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SRL pour accomplir toutes les formalités relatives à la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge, et accomplir toutes les démarches auprès d'un guichet d'entreprises en vue de faire acter ce changement de siège.

→ Julie Decelle
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/06/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).